

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00659
Numéro SIREN : 819 286 824
Nom ou dénomination : A.D.P.

Ce dépôt a été enregistré le 10/04/2024 sous le numéro de dépôt 4687

A.D.P.
Société par actions simplifiée
Au capital de 8.000 €
698 Route d'Orange – 84700 SORGUES
819 286 824 RCS AVIGNON

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE et le VINGT HUIT MARS

Les associés de la Société A.D.P., SAS au capital de 8.000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents : La Société HOLDING LSL
Représentée par Monsieur Philippe CHUDZIKIEWICZ

La Société SC HOLDING
Représentée par Monsieur Steven CHUDZIKIEWICZ

DocuSigned by:
Philippe CHUDZIKIEWICZ
77307C073B15401...

DocuSigned by:
Steven CHUDZIKIEWICZ
8944EE43632A464...

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Elle est présidée par Madame Pascale CHUDZIKIEWICZ, Président de la Société A.D.P. et non associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Nomination du nouveau Directeur Général ;**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport de la Présidence ;
- la feuille de présence ;
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration. Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés décide de nommer en qualité de nouveau Directeur Général, à compter de ce jour, et pour une durée illimitée :

La Société SC HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros
Dont le siège social se situe 261 Impasse Périgord – 84130 LE PONTET
Immatriculée au RCS de AVIGNON sous le numéro 850 618 752

Prise en la personne de son représentant légal en exercice, Monsieur Steven CHUDZIKIEWICZ

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

L'Assemblée Générale des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les associés présents.

LES ASSOCIES

La Société HOLDING LSL

Monsieur Philippe CHUDZIKIEWICZ

DocuSigned by:

77307C073B15401...

La Société SC HOLDING

Monsieur Steven CHUDZIKIEWICZ

DocuSigned by:

8944EE43632A464...

LE PRÉSIDENT

Madame Pascale CHUDZIKIEWICZ

DocuSigned by:

77307C073B15401...